



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 29087

Texte de la question

Mme Luce Pane attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation de l'administration des douanes en Normandie. Les agents des douanes remplissent une mission de service public essentielle pour nos concitoyens. Les syndicats sont inquiets pour l'avenir des agents des douanes de Normandie. La révision générale des politiques publiques a réduit leurs effectifs de 8 % entre 2008 et 2012. Selon eux, la modernisation de l'action publique devrait réduire les effectifs de 2,5 % par an. Durant la précédente législature, 127 emplois de douaniers ont été supprimés dans toute la Normandie. Elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour préserver la qualité du service public des douanes en Normandie.

Texte de la réponse

Au cours de ces dernières années, la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) a conduit d'importantes réorganisations qui ont mobilisé tous ses secteurs d'activité. Elle se donne aujourd'hui pour ambition de tracer de nouvelles perspectives afin d'exercer ses missions de manière encore plus efficace. Pour répondre à cette exigence, la DGDDI a engagé, à la demande du ministre de l'économie et des finances, de la ministre du commerce extérieur et du ministre délégué chargé du budget, une réflexion pour élaborer un projet stratégique qui vise à garantir la cohérence des missions et des moyens et à donner du sens aux réformes à horizon 2018. Cette démarche se veut à la fois ouverte et pragmatique. A cet effet, elle associe, sans exclusive, toutes les parties concernées, dans le cadre d'une concertation menée à l'échelon national mais également au niveau local. Les agents de terrain sont ainsi consultés afin notamment d'optimiser les pratiques professionnelles, réfléchir sur les évolutions métiers et recueillir les propositions sur les besoins qui en découleront. Les responsables des services déconcentrés ont pris également l'attache des communautés professionnelles présentes sur leur circonscription afin de recueillir leurs observations sur les évolutions envisagées. Enfin, il a été proposé aux organisations syndicales de s'associer à cette réflexion. Un premier document d'orientations stratégiques a été validé et soumis pour avis au comité technique de réseau de la DGDDI début juillet 2013. Le projet stratégique définitif sera approuvé à l'automne 2013. En Normandie, cette réflexion est conduite par le directeur interrégional des douanes et droits indirects de Rouen dont relèvent les directions régionales de Basse-Normandie, du Havre et de Rouen ainsi que la direction garde-côtes pour la Manche et la Mer du Nord. C'est dans ce cadre que seront notamment examinées les modalités de réorganisations des services douaniers en Normandie. Par ailleurs, la fermeture de l'école nationale des douanes de Rouen, programmée en septembre 2015, parachève un projet pédagogique engagé depuis 2010 afin de mutualiser les formations initiales actuellement délivrées, dans les écoles de La Rochelle et de Rouen, aux agents de catégories B et C de la surveillance et des opérations commerciales. L'implantation des services publics sur les territoires est une préoccupation majeure du Gouvernement. A ce titre, la Normandie, dont les effectifs continueront à évoluer en cohérence avec ceux de la DGDDI, restera un territoire de forte implantation douanière, justifiée notamment par le site portuaire du Havre et le positionnement des unités maritimes et aériennes le long du littoral. Les équipements techniques dont disposent les agents des douanes pour remplir

leurs missions feront l'objet d'une attention particulière, notamment au port du Havre.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29087

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5998

Réponse publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9468